

REPAIRE OU RESTAURE
.....

Il n'est pas de collectionneur à qui, un jour ou l'autre, dans un passé proche ou lointain, on n'ait pas proposé l'achat de timbres réparés. Il en est peu qui n'aient été plus ou moins tentés par ces offres. Cela se conçoit aisément.

La "case vide" sur une page de son album, c'est le cauchemar du philatéliste. Boucher ce trou, remplir cette case, c'est sa constante préoccupation. Or, s'il est facile de se procurer des timbres communs, cette facilité va en décroissant quand il s'agit de timbres plus rares; c'est un problème ardu que de se les procurer. Notons que les termes rares et très rares sont tout à fait relatifs et varient selon les collectionneurs et surtout en fonction de ce dont ils disposent.

Un timbre de mille Fr sera pour certains très difficile à acquérir, tandis que pour d'autres, ce n'est qu'à partir de 10.000 Fr qu'une figurine paraîtra inaccessible. Les disponibilités de chacun marquent les bornes de ses achats... et des pages pleines - ou des séries complètes - de ses albums.

C'est alors que survient la tentation du timbre réparé. Il y a bien, certes, le second choix. Il est loyal, il est honnête et je ne vous cacherai pas que pour ma part parfois obligatoire. Toujours en fonction des moyens de chacun !

Mais, pour certains, le second choix a tellement été décrié; on l'a si bien vilipendé, on a prôné avec tant d'enthousiasme ou d'habileté le "pleine gomme", le centrage parfait, que le collectionneur est un peu honteux de montrer un album où les "courts de marge", les édentés, les amincis et autres "infirmes" peuvent susciter des critiques ou ce qui est pire, des remarques épitoyées. "Très intéressant ce 1 Fr violet de 1865... dommage qu'il lui manque une "dent". Alors, il reste le réparé !

En principe, il n'y aurait pas de mal à dire réparé. On l'appelle aussi "restauré" et ceci suffit à justifier son existence. Les restaurations d'oeuvres d'art, qu'il s'agisse de tableaux de maîtres, de statues antiques, de tapisseries ou d'autres antiquités ont toujours été reconnues comme légitimes. Les plus belles pièces de nos musées sont presque toutes restaurées et vous ne pourrez trouver une tapisserie qui ne le soit pas !

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les timbres ?

IL Y A UNE RAISON MAJEURE: C'EST LA DIFFICULTÉ D'ETABLIR UNE DEMARQUATION EXACTE ET FACILE ENTRE LA RESTAURATION ET LE TRUQUAGE DE TIMBRE.

■ ■ ■

Suite de la page 2

Effecar une légère tache, faire disparaître un pli minuscule à la rigueur, ce sont des retouches innocentes, à la condition toutefois, que le mot "réparé" ou "restauré" figure de façon apparente et INDELEBILE au dos du timbre. Par malheur, les "réparations" ne s'arrêtent pas là. On refait des marges, on transforme un dentelé commun en un non dentelé, on fait disparaître ou apparaître des surcharges ou des oblitérations... On va même plus loin ! Avec des restes de timbres rares ou avec des timbres de petite valeur, on fabrique (c'est bien le mot qui convient) des timbres à haut prix. Tant pis pour les "gogo". Cela n'est pas de la réparation : C'EST DE L'ESCROQUERIE.

Pour les professionnels disposant d'un matériel spécial, le danger d'acheter des timbres truqués n'existe pour ainsi dire pas. Ce n'est pas toujours le cas pour les débutants et les jeunes.

Débutants, évitez donc les "réparés" et si l'on vous a vendu sans vous avertir des timbres restaurés ou sans préciser la nature de la réparation, N'HESITEZ PAS A POURSUIVRE votre vendeur devant les tribunaux. CE FAISANT, VOUS DEFENDREZ EN MEME TEMPS QUE VOS INTERETS, CEUX DE LA BONNE ET SAINTE PHILATELIE.

F. Borgniet (Revue "Marcophila")